

Bourges, le 21 février 2024

Lettre ouverte adressée à Monsieur le Président du Conseil Départemental

Monsieur le Président du conseil départemental,

Suite à de nombreuses interpellations de notre syndicat sur des sujets relevant de la bienveillance des agents et de la qualité de vie au travail, vous nous répondez enfin, après plusieurs semaines de silence, en nous invitant à nous adresser au Directeur Général des Services et à la Directrice des Ressources Humaines.

Nous sommes extrêmement surpris de la teneur de vos propos qui laissent entendre que vous ne souhaitez plus être destinataire de nos interpellations concernant le personnel du département. Nous ne pouvons approuver cette position qui va à l'encontre de vos engagements à : « garder les relations avec le personnel (...) j'ai souhaité garder cette délégation pour assurer une certaine continuité dans les échanges et le travail accompli » (message aux agents en 2021 suite à votre investiture).

Compte tenu de la façon de procéder de votre administration, il nous apparaît indispensable que vous soyez directement informé de ce qui se passe dans votre collectivité, puisque vous êtes le chef de l'exécutif, et à ce titre l'employeur des agents du Conseil Départemental.

Nous vous rappelons que votre administration a toujours été informée de toutes nos demandes et destinataire de nos différentes interpellations.

En ne répondant pas sur le fond et en nous renvoyant à l'administration, vous donnez le signal que la situation des agents n'est pas votre priorité, ce que nous déplorons.

Les problèmes sont pourtant aujourd'hui nombreux :

- **Traitement illégal de la DRHC concernant les congés à la suite d'un arrêt maladie**
- **Refus de verser l'aide à la mutuelle pour les agents en longue maladie, mi-temps thérapeutiques, ou les « hors délai » suite à un arrêt maladie**
- **Maltraitance au sein d'un service, signalée à plusieurs reprises sans réponse institutionnelle pour protéger les agents victimes**
- **Absence de réponse de votre part concernant une demande d'audience de la secrétaire de la FSSSCT en présence de la référente harcèlement**

- **Absence de réponse suite à notre interpellation relative à un courriel plus que maladroit de l'une des DGA**
- **Absence de réponse concernant nos compensations syndicales**
- **Iniquité de traitement entre les situations d'agents**
- **Etc.**

A cela s'ajoute la communication désastreuse et **l'absence de transparence concernant la récupération de l'indemnité compensatrice de la CSG** suite à des erreurs de l'administration... Là encore, la manière de faire n'a pas été respectueuse des agents.

Comme vous le savez, Monsieur le Président du Conseil Départemental, le dialogue social ne se décrète pas, il se construit. Force est de constater que nos échanges avec l'administration se dégradent de plus en plus.

Nous participons à chaque groupe de travail et restons force de proposition sur les sujets débattus avec votre administration. Malgré cela, votre DGS et votre DRH ne cessent de s'adresser à nous avec mépris et agressivité. A chaque réunion, nous faisons l'objet de remarques désobligeantes concernant nos publications syndicales, ce qui n'est pas acceptable. Nous ne sommes pas dans un système de cogestion et, de fait, nos valeurs militantes ne peuvent aboutir à un consensus avec les pratiques actuelles de votre administration.

Pour autant, nous restons engagés dans nos rôles de représentants du personnel et souhaitons porter nos revendications dans l'intérêt des agents.

Le SNUTER18-FSU vous demande de revenir à un dialogue social respectueux qui reconnaisse le rôle prépondérant des représentants du personnel.

Nous pensons comme vous qu'il est temps de retrouver les nouvelles voies d'un dialogue social constructif.

Recevez, monsieur le Président du Conseil départemental, nos respectueuses salutations.

Pour les représentants du personnel SNUTER18-FSU,

Gaëlle Chollet et Mathilde Lafon
Co-secrétaires du SNUTER18-FSU